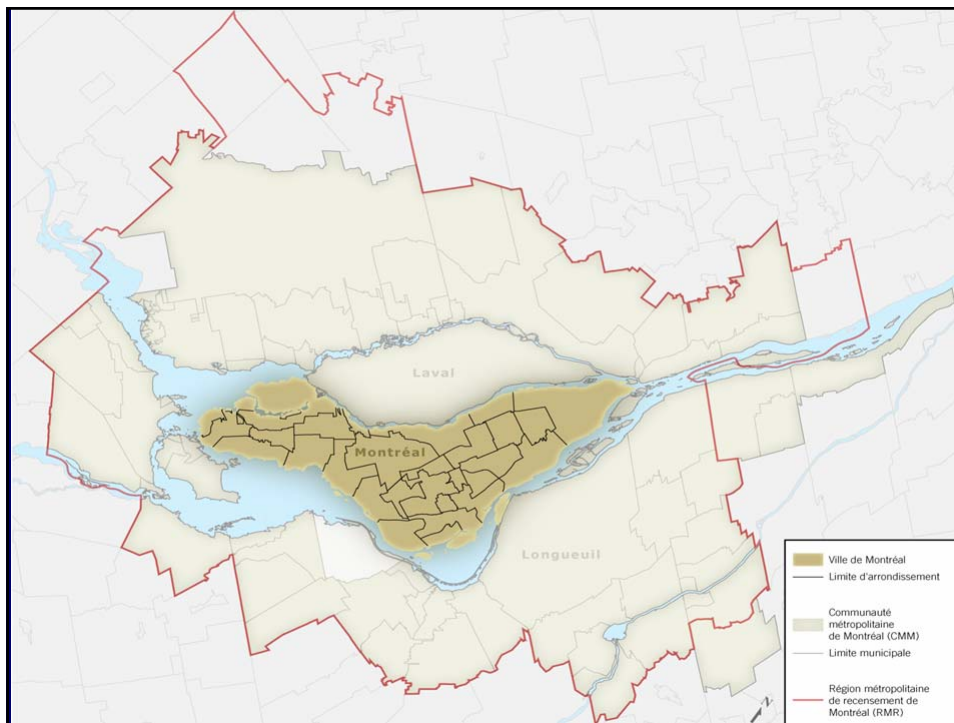


Le Plan d'urbanisme

- Requis par la loi et adopté par le conseil municipal
- Vision d'aménagement et de développement de la ville
- Orientations et objectifs
- Paramètres réglementaires et autres mesures de mise en oeuvre

Cette présentation a été effectuée le 30 novembre 2004, au cours de la journée « Les effets de la chaleur : on peut les prévenir et les réduire » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2004. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp/archives/>.



Les grandes étapes d'élaboration du Plan d'urbanisme

Juin 2002

- Sommet de Montréal

Juin 2002 — Mars 2004

- Élaboration de la version préliminaire du Plan
- Validation auprès des partenaires externes
- Concertation sur les enjeux locaux dans chaque arrondissement

Printemps 2004

- Consultation publique sur la version préliminaire

Automne 2004

- Dépôt du rapport de consultation publique
- Finalisation du Plan

Novembre 2004

- Adoption du Plan d'urbanisme par le conseil municipal

Sommet de Montréal

«Que le Plan d'urbanisme devienne le document municipal de référence en matière d'intervention sur le territoire.»

juin 2002



Structure de la présentation

- Le parti d'aménagement du Plan d'urbanisme
- Les orientations d'aménagement
- La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

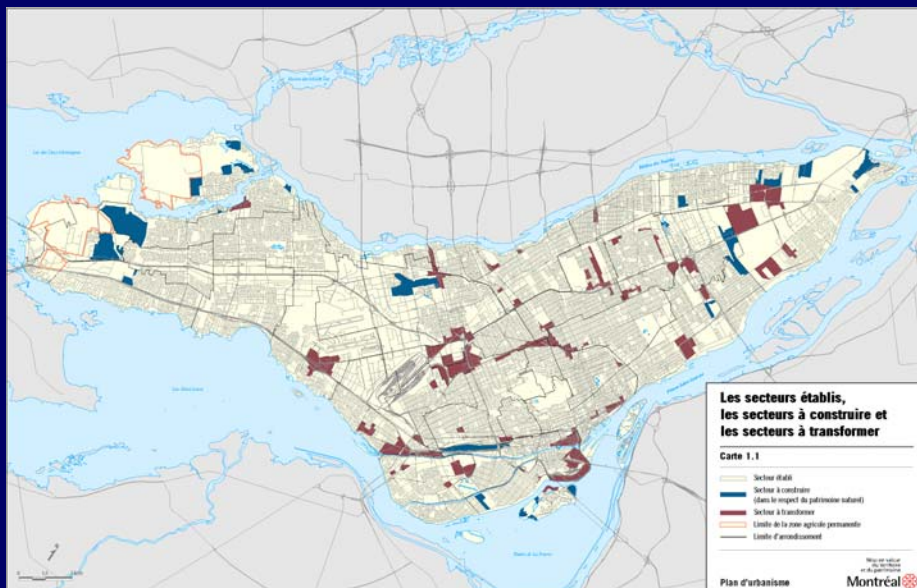
1. Le parti d'aménagement

Développement durable

- Consolidation du territoire
- Transport collectif
- Mise en valeur des milieux naturels
- Un environnement urbain plus sain



1. Le parti d'aménagement



2. Les orientations d'aménagement

- 2.1 Des **milieux de vie** de qualité, diversifiés et complets
- 2.2 Des réseaux de **transport** structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain
- 2.3 Un **Centre** prestigieux, convivial et habité
- 2.4 Des **secteurs d'emplois** dynamiques, accessibles et diversifiés
- 2.5 Un **paysage urbain** et une **architecture** de qualité
- 2.6 Un **patrimoine** bâti, archéologique et naturel valorisé
- 2.7 Un **environnement** sain

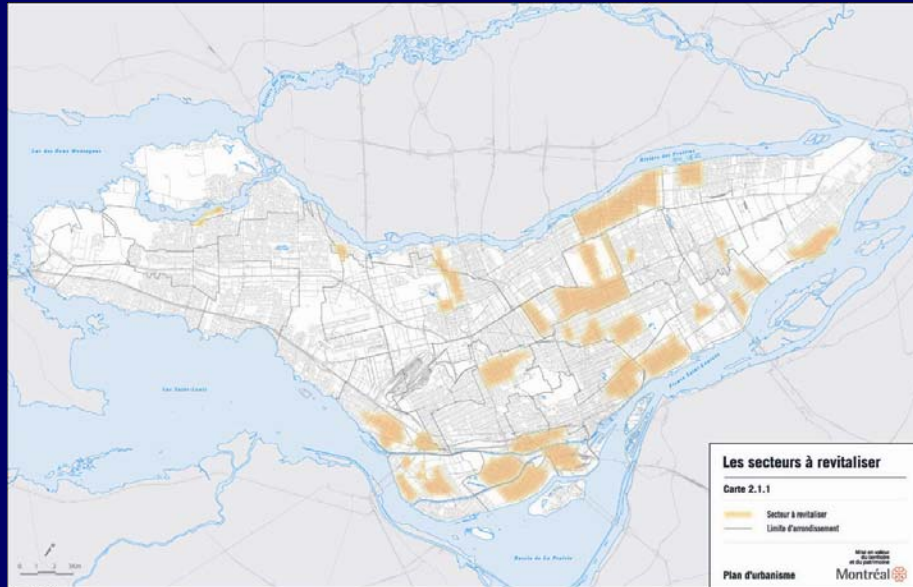
2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets

Objectifs

- Améliorer la qualité des milieux de vie existants
- Favoriser la construction de 60 000 à 75 000 logements au cours de la période 2004-2014



2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets



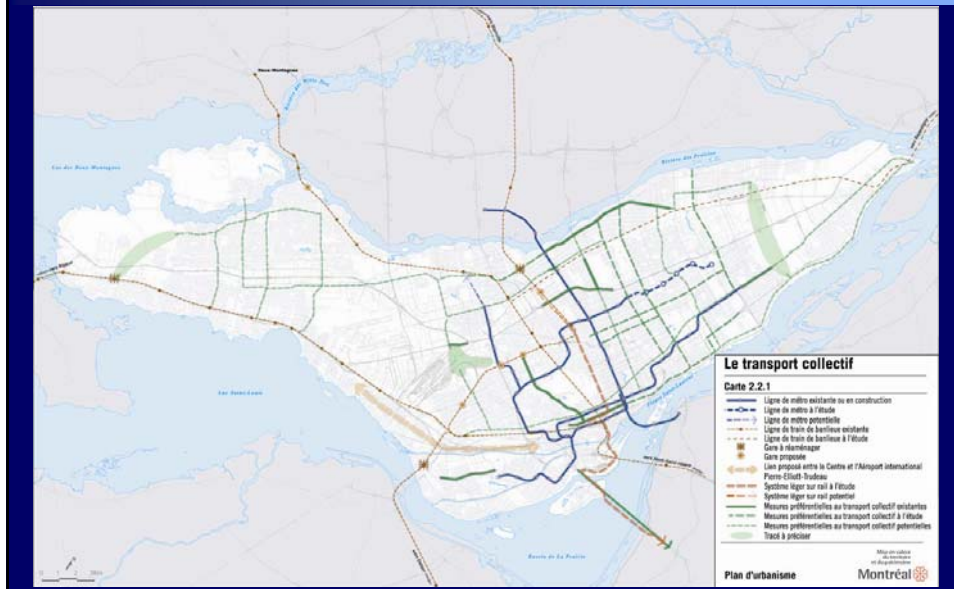
2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain

Objectifs

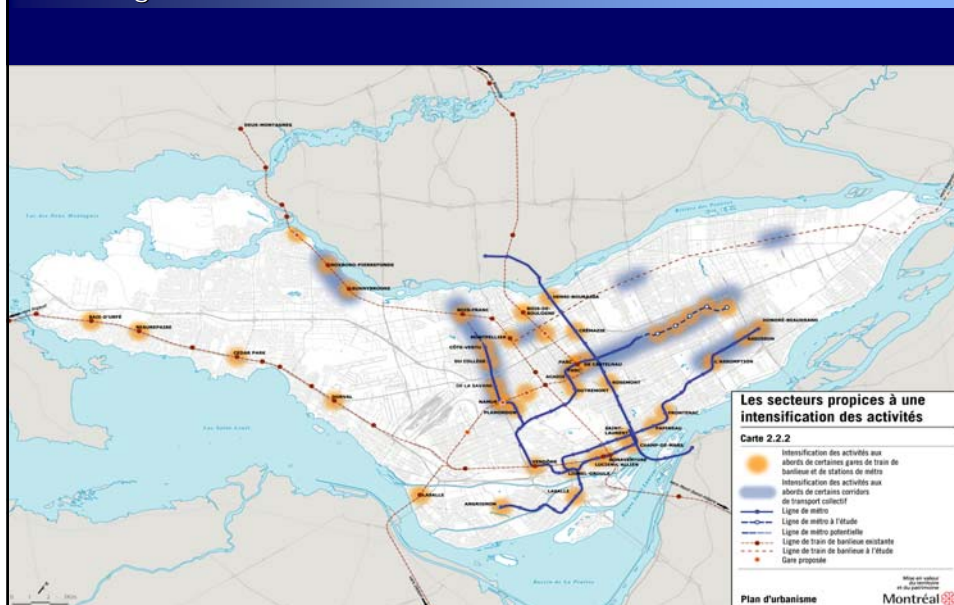
- **Consolider et mettre en valeur le territoire en relation avec les réseaux de transport existants et projetés**



2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



2.3 Un Centre prestigieux, convivial et habité

Objectifs

- **Accroître la vocation métropolitaine, nationale et internationale du Centre**
- **Accroître le dynamisme résidentiel du Centre**
- **Renforcer la cohérence et le caractère d'ensemble du Centre**



2.4 Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés

Objectifs

- **Consolider les secteurs d'emplois en favorisant l'accueil d'entreprises dynamiques et en améliorant les liens de transport**



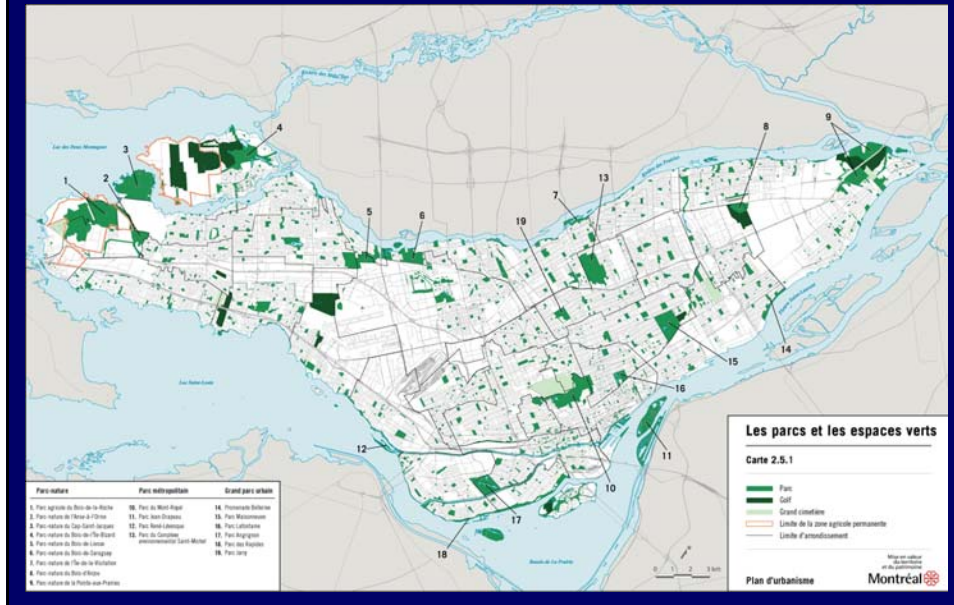
2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

Objectifs

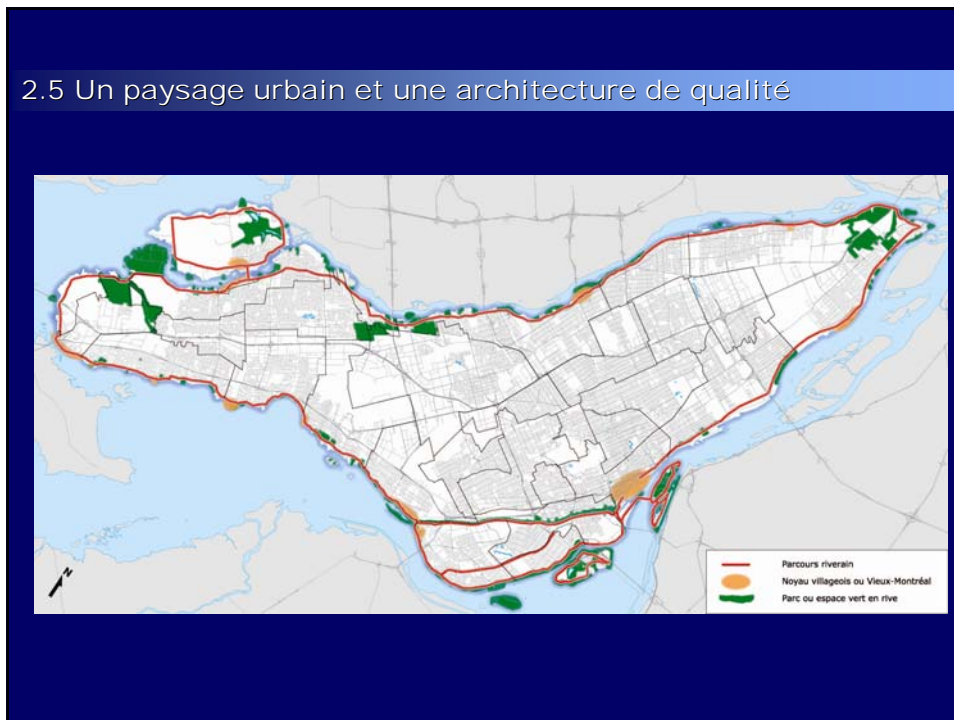
- **Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires**
- **Favoriser une architecture de qualité dont l'optimisation de l'efficacité énergétique**
- **Valoriser l'espace public**
- **Assurer une contribution positive des grandes infrastructures de transport**



2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité



2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité



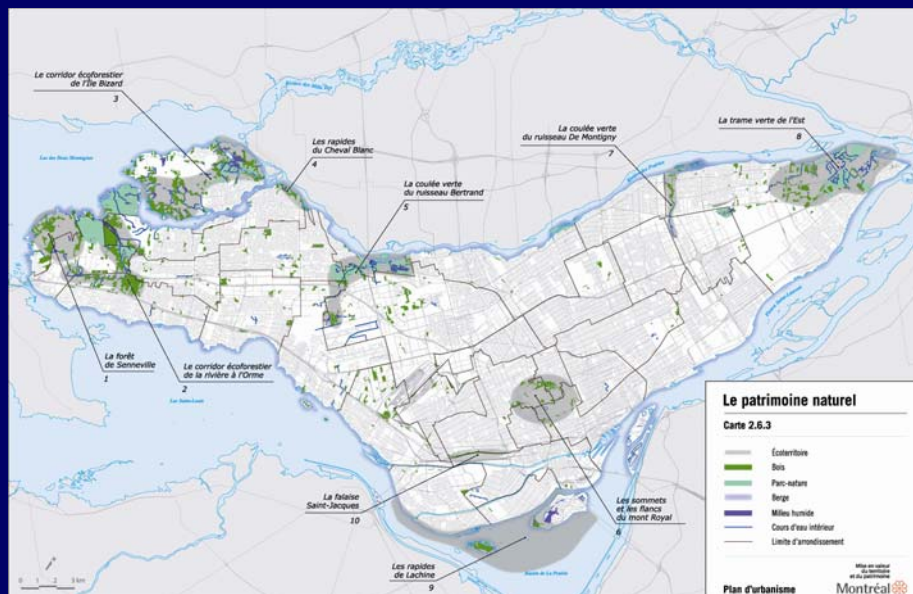
2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé

Objectifs

- Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel



2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé



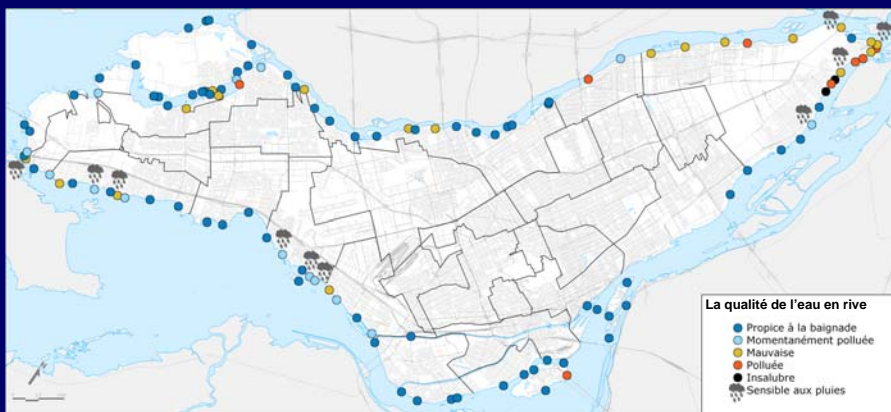
2.7 Un environnement sain

Objectifs

- Assurer une gestion optimale des ressources dans un contexte urbain
 - Soutenir un aménagement urbain plus sain
 - Réduction des polluants atmosphériques
 - Réduction des surfaces imperméabilisées (stationnements et chaussées)
 - Xerthisage et utilisation de produits écologiques commerciaux
 - Application de techniques de gestion des eaux pluviales
 - Application de techniques de gestion des eaux pluviales



2.7 Un environnement sain



2.7 Un environnement sain

Objectifs

- **Atténuer les nuisances générées par les activités urbaines**
- **Assurer un aménagement adéquat dans les secteurs de contraintes**



3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville

- **Bilan annuel** de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
- **Stratégie municipale d'investissements** : immobilisations et programmes
- **Partenaires de la mise en œuvre**



